

précises, rendent nécessaire la conception d'une architecture globale de la défense européenne (autrement dit d'une IDE). Deuxièmement, en renforçant la sécurité de l'Allemagne fédérale, la France repousse l'éventualité d'une mise en jeu de sa force de dissuasion. Rappelons-nous qu'il est toujours dans l'intérêt de Paris de contribuer au maintien d'une défense allemande qui soit robuste. Troisièmement -- comme nous l'avons déjà mentionné -- une participation française dans l'installation des AMBT permet d'échapper au cul-de-sac technologique. En effet, comme l'explique Hugh De Santis, "for skeptical publics and officials [...] it provides a cover for participation in SDI [...] [and] it is a politically appealing device to coopt the Reagan administration into permitting the allies to line up at the commercial trough of high-technology."<sup>122</sup> Enfin, quatrièmement, en saisissant au vol le projet d'une défense anti-missile tactique, Paris peut espérer raffermir l'orientation européenne de la RFA tant en matière de sécurité que vis-à-vis des programmes "Eurêka". Au bout du compte, la France aspire probablement à créer cette communauté européenne dans le domaine de la sécurité, en élaborant un plan de défense AMBT pour les pays d'Europe qui se fasse sans la participation militaire directe des Américains, mais qui n'excluerait pas que ceux-ci y apportent leur aide financière et technique. Le défi est définitivement de taille pour la diplomatie française.

Ce que Paris vise avant tout, c'est de prévoir mettre en place avec la RFA un réseau de systèmes de défense en Europe qui ne porte pas atteinte au statut de la France à l'intérieur de l'Alliance. Pour que les AMBT existent, il faut naturellement procéder à une intégration des centres de commandement et de contrôle qui auront pour tâche de gérer la conduite des opérations (possiblement sous la juridiction du comité de défense aérienne de l'OTAN avec lequel la France est associée). Mais cette intégration devra s'effectuer sans soulever de tempêtes politiques.<sup>123</sup>

La coopération franco-allemande sur les AMBT ou l'IDE est déjà bien